



## **Détail des activités de l'Union départementale des DDEN de Loir et Cher - année 2023**

Ce rapport d'activités relate l'ensemble des activités de notre Union départementale du 01/01 au 31/12/2023.

### **1- Vie de l'Union départementale (Conseil d'administration)**

**Réunions du CA** : 10 réunions dans le local de l'école Marguerite Audoux à Blois **116h pour 10 CA** (10 janvier, 24 janvier, 10 février, 07 mars, 04 avril, 09 mai, 06 juin, 02 octobre, 17 novembre, 15 décembre)  
- Le 16 juin l'Assemblée générale départementale s'est tenue lycée de l'hôtellerie et du tourisme de Blois.  
Merci aux différents membres des autres unions départementales de notre région pour leur présence et leur participation active aux débats.

### **Membres du Conseil d'administration et répartition des responsabilités :**

Plusieurs de nos membres ont connu de gros soucis de santé, le fonctionnement de notre CA en a été affecté.  
Hélène Caron (présidente de l'union départementale et responsable de la délégation de Blois 4)  
Michel Blanc vice président  
Françoise George (secrétaire départementale et responsable de la délégation de Vendôme)  
Chantal Rousseau (trésorière départementale) Un merci tout particulier pour avoir pris en main notre trésorerie depuis fin mars et avoir réussi à la planifier.  
Maïté Brunet (trésorière adjointe chargée des demandes de subventions et responsable de la délégation de Blois ville)  
Thierry Delouche (Web master)  
Dominique Delaunay responsable de la délégation de Romorantin (malheureusement, il s'est mis en retrait par manque de disponibilité)  
Marie Hélène Linard secrétaire adjointe.  
- Un remerciement tout particulier à Chantal Rousseau, de la délégation de Blois, qui a accepté de remplacer Maïté Brunet aux réunions mensuelles de la Caisse des écoles de Blois.  
- Dans notre règlement intérieur il est stipulé que chaque responsable de délégation est membre de droit du CA. Actuellement il manque un responsable pour les délégations de Contres et de Romorantin.

### **Participation au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) 7h de présence +6h de préparation**

Comme les années précédentes, nous y siégeons à titre consultatif et c'est notre Présidente qui y représente habituellement notre association. Françoise George la supplée en cas de besoin.  
Avant chaque CDEN ou toute réunion statutaire de notre association, des motions sont rédigées collectivement.

### **2-Demandes de subvention (+ 120 h)**

Maïté Brunet, gravement malade, n'a pu faire les demandes de subvention de la ville de Blois, du Conseil départemental et de la ville de Vendôme. Grâce à ses enregistrements des demandes antérieures, Hélène Caron a essayé de suppléer cette absence.  
Le Conseil départemental, la ville de Blois et celle de Vendôme ont des formulaires de demande de subvention propres et différents du formulaire "cerfa" qu'utilise la ville de Romorantin et les autres collectivités du département. Certains étant informatisés, il est impossible de passer à la page suivante tant que les données sont incomplètes ou les documents demandés non joints.  
Nous avons donc eu des soucis à propos de la subvention du Conseil départemental ainsi que de celle de la ville de Blois.

### **3-Commission "enquête" (87h) :**

- 3 membres de la délégation de Vendôme sont allés au lycée agricole d'Areines pour s'informer sur les préconisations et les conditions de mise en place de la loi é-Galim dans les restaurants scolaires (organisation du Conseil départemental) 9h  
- préparation de l'enquête départementale "Restauration scolaire et loi e-Galim" 24h

Notre groupe d'administrateurs étant restreint, souvent les textes importants sont envisagés et "dégrossis" en CA puis affinés en petit groupe. CA du 10 janvier et celui du 24 janvier puis travail à 2 les 11 et 24 février  
- synthèse de cette enquête (recueil des données : 18h ; traitement 30h ; mise en forme pour communication 6h)

#### **4- Préparation de l'assemblée générale et synthèse (30h)**

#### **5- notre site web départemental s'étoffe d'un intranet (10h de commission + travail du Webmaster...)**

Sa présentation graphique est de qualité. Nous essayons de le renouveler et d'y afficher des CR de conférences, des enquêtes, des motions...

Il est facilement consultable grâce aux onglets et est beaucoup visité. Un très vif merci à Thierry Delouche, notre "Webmaster".

#### **6- Cette année, "notre action" pour la mise en valeur du travail des écoles par l'exposition de travaux d'élèves** dont le thème est " Pour l'Éducation de l'enfant à l'environnement, à la citoyenneté et à l'étude du patrimoine" au Conseil départemental n'a pu se faire.

Hélène s'est proposée pour aller photographier les travaux directement dans les écoles. Nous avons l'intention de mettre ces exemples de travaux sur des clés proposées aux écoles afin d'en réaliser la communication.

Un essai qui s'est avéré non satisfaisant car les enseignants en fin d'année scolaire sont peu disponibles.

Malgré tout, les classes ont pu profiter d'entrées gratuites au château de Chaumont sur Loire et au zoo de Beauval.

#### **6-Présence lors des assemblées statutaires des DDEN et du congrès national (59h):**

- L'union essaie autant que possible d'être représentée dans **les AG des différents départements de l'académie (30h en tout)**

AG du Loiret le 14/10/2023 à Montargis : 2 représentants de l'Union (6h\*3)

AG de l'Indre le 14 /06/2023 à Déols ( Chateauroux) 2 représentants de l'Union (6h\*2)

- **la réunion régionale n'a pu se faire.** Par contre, **une réunion inter-départementale** s'est tenue au Lycée de l'hôtellerie et du tourisme de Blois le 07/11/2023. Le thème des travaux était l'inclusion scolaire. (5 participants de notre département. **(15h)**

- le **Congrès national des DDEN a eu lieu à Obernai** les .... novembre. À notre regret 1seul DDEN par Union n'était admis **(14h)**

- Nos différents membres ont été représentés lors de l'hommage rendu à André Sehmer à Esvres s/Indre le 19 mai

#### **7- Communication**

- **Communication suite à notre Assemblée générale (6h30)**

rédaction du compte rendu (2h30)

son envoi par courriel (1h)

à tous les maires du département (270)

à toutes les écoles du département (290)

envoi par mail (1h30).(Nous rencontrons des difficultés d'envoi par mail : les adresses des mairies changeant très fréquemment.)

aux différents partenaires (30 exemplaires

dépôt dans les 2 lieux institutionnels (1h30)

à l'Inspection académique (12 exemplaires)

au Conseil départemental (30 exemplaires)

- **Entretien avec la directrice académique (3h)**

Suite à la nomination dans notre département d'une nouvelle IA-DASEN, Hélène et Françoise ont obtenu une entrevue le 3mars 2023.

Ambiance très respectueuse ; beaucoup d'écoute et d'intérêt pour nos travaux. Nos enquêtes ont une valeur reconnue.

- **Deux interventions au CDEN (4h\*2)** avec lecture de motions

- **Courriers (6h)**

**vœux envoyés à toutes les associations amies ainsi qu'aux différentes instances officielles, diffusion de l'enquête départementale et des documents-synthèse de l'AG**

## 2- Vie des délégations

Un nouveau mode de fonctionnement a été décidé et mis en place à la suite du renouvellement quadriennal.

Bien que nous ayons pu retrouver quelques nouveaux DDEN, nous ne sommes pas assez nombreux pour répondre aux demandes des écoles.

Dans chaque délégation, chaque école (sans DDEN) a été informée de son attribution d'un DDEN "réfèrent". Disposant ainsi des coordonnées de l'un de nous elle peut aisément le contacter en cas de besoin.

### **réunions des DDEN dans leurs délégations respectives (68h en tout)**

- Blois "ville" le 19 mai avec 2 participants
- Blois IV le 15 mai avec 5 participants
- Romorantin le 03 avril : réunion avec 5 participants de la délégation en présence de l'IEN de la circonscription, d'Hélène présidente de notre union et de Françoise secrétaire départementale.
- Vendôme 21 novembre : réunion de 3h avec 11 participants

### **- activités des DDEN**

Participation des DDEN à tous les conseils d'école.

Regret formulé par certains DDEN : il arrive fréquemment que plusieurs conseils aient lieu les mêmes jours et heures ; ce qui empêche notre participation.

fait par Françoise George : secrétaire de l'Union départementale